Programmes de **R**edressement **É**conomique et **S**ocial **I**nclusif et de **L**utte contre l’**I**nsécurité **A**limentaire et **N**utritionnelle des **T**erritoires du Nord Cameroun

---**RESILI(A)NT --**

**TERMES DE REFERENCES**

**Recrutement d’un bureau d’étude en vue de l’Evaluation finale du Programme de Redressement Economique et Social Inclusif et de Lutte contre l’Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Territoires du Nord Cameroun (RESILIANT)**

**Septembre 2020**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les attaques perpétrées par le groupe terroriste Boko Haram dans le Nord du Nigeria se sont étendues depuis fin 2013 jusqu’aux pays voisins dont le Tchad, le Niger et le Cameroun. Ce dernier dans sa partie septentrionale et notamment dans la région de l’Extrême Nord partage une longue frontière avec le Nigeria. Cette partie septentrionale camerounaise déjà confrontée à des enjeux structurels et conjoncturels se retrouve face à la migration de beaucoup de personnes fuyant les exactions. Le DTM du mois de juin 2020 fait encore état de 321 886 personnes déplacées internes (27% de plus que lors de l’étude midline) 48 769 réfugiés hors camps (-39%) et 123 489 retournés (+13%)dans la région, avec une forte concentration dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

Pour répondre à cette crise migratoire, plusieurs organisations humanitaires se sont mobilisées pour mutualiser leurs efforts et ont obtenu l’appui financier de la Délégation de l’Union Européenne (DUE) pour la mise en œuvre des Programmes dont le RESILI(A)NT.

Le RESILI(A)NT (Redressement Economique et Social Inclusif et de Lutte contre l’Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Territoires du Nord Cameroun), un consortium regroupant ACF, CARE, CRF, PUI et SI, intervient dans douze (12) communes des régions du Nord et de l’Extrême Nord que sont Garoua III, Pitoa et Ngong (Nord) et Gazawa, Hina, Kousseri, Koza, Mokolo, Mozogo, Ndoukoula, Soulédé Roua,Tokombéré (Extrême Nord). A travers une réponse intégrée à la problématique des mouvements de populations constatée dans ces zones, le RESILI(A)NT vise à contribuer à la stabilité de la région. Ses secteurs d’interventions sont l’EHA, la SAME, la santé-nutrition, la gouvernance locale et le plaidoyer.

De manière globale, son action vise à contribuer au renforcement de la résilience des populations vulnérables (populations hôtes et réfugiées et locales) à l’insécurité nutritionnelle dans le septentrion camerounais tout en contribuant à la cohésion sociale. L’action proposée, qui couvre à l’origine la période du 21 juillet 2017 au 20 juillet 2020, a bénéficié d’une extension jusqu’au 31 décembre. Elle se décline en trois objectifs spécifiques :

1. OS1 : Améliorer la situation sanitaire et le statut nutritionnel des populations vulnérables, en particulier les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans ;
2. OS2 : Améliorer l’accès des communautés aux opportunités économiques et à une alimentation adéquate de manière durable et sensible à la cohésion sociale ;
3. OS3 : Favoriser l’appropriation, la pérennisation et la mise à l’échelle des bonnes pratiques par les institutions locales et nationales.

De ces objectifs découlent sept (07) résultats escomptés ci-dessous :

**RESULTAT 1.1:** L’accès aux services de base (Eau, Hygiène, assainissement, santé/nutrition) est amélioré ;

**RESULTAT 1.2:** Les connaissances et pratiques nutritionnelles des ménages sont améliorées ;

**RESULTAT 2.1:** Les ressources naturelles sont gérées de manière concertée, durable et inclusive (de toutes les populations) ;

**RESULTAT 2.2:** Les systèmes de production sont diversifiés et intensifiés de manière durable et inclusive (de toutes les populations) ;

**RESULTAT 2.3**: Des chaînes de valeurs créatrices d'emploi, inclusives et sensibles à la nutrition sont renforcées ;

**RESULTAT 3.2 :** Un plaidoyer sur des questions humanitaires et de développement est mis en œuvre auprès des autorités régionales et nationales, conjointement avec les acteurs locaux ;

**RESULTAT 3.3** : Les compétences et capacités d'action des collectivités locales (communes) et services techniques déconcentrés (santé, agriculture, élevage, eau) sont renforcées.

Alors que le terme du programme approche, une évaluation finale est prévue, dans le but d’alimenter l’apprentissage et dans le but d’apprécier la performance du programme par rapport à ce qui a été initialement prévu et d’examiner les différents facteurs externes ou internes qui ont concouru à ces résultats.

Le consortium recherche les services d’un bureau d’étude ou consultant en vue de mener cette évaluation. Les modalités de candidature sont explicitées dans les présents termes de référence.

1. **PORTEE ET OBJECTIFS DE L’EVALUATION** 
   1. **Objectif général**

L’évaluation finale a pour objectif de fournir aux organisations partenaires du programme, c’est à dire Action Contre la Faim, Première Urgence Internationale, CARE, Solidarités International, Croix Rouge française, des informations aux fins d’apprécier et mieux capitaliser les résultats atteints par le projet en 40 mois de mise en œuvre; dans les buts de (1) dégager les leçons de mise en œuvre de l’intervention (2) et de formuler des recommandations pour la pérennisation des acquis et l’atteinte des résultats dans le cadre d’une future action.

* 1. **Objectifs spécifiques**

Spécifiquement, il s’agira de:

1. Apprécier la performance du programme par rapport à ce qui a été initialement prévu pour constater si des facteurs externes ou internes ont influencé sur la mise en œuvre du programme (bilan des réalisations, progrès réalisés, résultats atteints par rapport aux objectifs fixés) ;
2. Apprécier le projet avant et après intervention sous le prisme des critères d’évaluation ;
3. Proposer pour une future action des recommandations et des solutions opérationnelles concrètes en vue de corriger d’éventuels dysfonctionnements mis en évidence par l’évaluation ;
4. Evaluer la structure organisationnelle du consortium ;.
5. Apprécier la qualité de la prise en compte des aspects transversaux : genre, gouvernance et redevabilité ;
6. Elaborer la théorie de changement (TOC) du programme ;
7. **MÉTHODOLOGIE**

Le consultant évaluateur devra proposer une méthodologie cohérente intégrant entre autres étapes clés, les techniques et outils appropriés qui seront utilisés tant pour la définition de l’échantillon, la collecte et l’analyse des données ainsi qu’un chronogramme. Toutefois, le déroulement de la mission devrait comporter les étapes ci-après :

1. **Entretien avec l’équipe du programme / Briefing de démarrage**

Avant la tenue de l’évaluation, le consultant doit assister à un briefing technique avec les responsables MEAL des organisations partenaires et l’équipe MEAL ACF, les points focaux, les coordinateurs de programmes et la coordonnatrice du Consortium. Toutefois, au cas où le consultant retenu résiderait hors du Cameroun, il pourra effectuer cet entretien avant son départ pour le Cameroun. Les TDR seront partagés à l’avance avec les cinq (05) organisations partenaires en vue de recadrer l’étude avant son démarrage effectif.

1. **Revue documentaire**

Le consultant procédera à une consultation des documents du programme entre autres la proposition de projet, les rapports d’avancement, les rapports d’activités, le rapport de la dernière évaluation, les notes de cadrage sectorielles, les publications, les supports de communication (vidéos, enregistrements, etc.,) les résultats de tout travail interne, le plan de suivi-évaluation et tous les autres documents pertinents provenant de sources secondaires.

1. **Collecte des données primaires et visite terrain**

* **Collecte des données primaires**

Dans le cadre de cette évaluation, le consultant s'entretiendra avec les principales parties prenantes du programme (équipe terrain, équipe de coordination, représentants locaux / nationaux, autorités locales, partenaires de mise en œuvre et bailleur). Une liste des parties prenantes sera fournie par le consortium lors de la réunion de démarrage. Le consultant utilisera les guides d’entretiens, les questionnaires et outils annexés au rapport de démarrage. Le consultant doit également recueillir des informations auprès des bénéficiaires. En vue d'effectuer la triangulation, le consultant pourrait également organiser des discussions de groupe (bénéficiaires, non-bénéficiaires, informateurs clés).

* **Visites de terrain**

Le consultant visitera les sites du programme et les installations mises à la disposition des bénéficiaires selon des méthodes clairement décrites dans le rapport de démarrage.

L’équipe MEAL ACF assurera le suivi du consultant sur le terrain en collaboration avec les organisations partenaires.

**4. ATELIER DE RESTITUTION**

Le consultant devra organiser deux ateliers de restitution, à Maroua (Région de l’Extrême-Nord-Cameroun) et à Yaoundé (équipes de coordination des membres du consortium), afin de présenter les résultats préliminaires de l'évaluation aux équipes programmes et aux principales parties prenantes (y compris les acteurs locaux, nationaux et des partenaires de mise en œuvre) afin de recueillir des commentaires sur les conclusions et dégager un consensus sur les recommandations et d’élaborer des déclarations d'atelier orientées vers l'action sur les leçons apprises et les améliorations proposées pour l'avenir.

**5. DEBRIEFING AVEC L’EQUIPE DE COORDINATION**

Le consultant doit produire un compte rendu à la coordinatrice du consortium, responsables MEAL et coordonnateurs de programme et les chefs de mission des cinq (05) organisations partenaires afin de présenter les conclusions préliminaires, recueillir les retours sur ces conclusions, construire un consensus sur les recommandations et discuter de tout problème lié à la qualité du rapport d'évaluation, Les commentaires pertinents issus du débriefing avec l’équipe de coordination doivent être incorporés dans le rapport final de l’évaluation.

**6. CONTROLE QUALITE**

La qualité du rapport sera appréciée sur la base d’une grille d’appréciation de huit critères. Cette grille sera utilisée pour apprécier les rapports provisoires et final avant sa validation par l’équipe de Coordination de l’étude.

**Tableau 1 : Grille d’évaluation de la qualité des rapports**

| **Critères** | **Aspects à évaluer** | **Excellent** | **Très bien** | **Bien** | **Médiocre** | **Inacceptable** | **Commentaires** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **1.Satisfaction des demandes** | Le rapport traite-t-il de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-il aux termes de référence ? |  |  |  |  |  |  |
| **2. Justification de la méthode** | La conception méthodologique de l’évaluation est-elle décrite suffisamment en détail ? |  |  |  |  |  |  |
| Est-elle adaptée au projet/ programme ? |  |  |  |  |  |  |
| Y a-t-il des indicateurs bien définis et appropriés ? |  |  |  |  |  |  |
| Le rapport signale-t-il les limites, les risques et les biais potentiels de la méthode d’évaluation ? |  |  |  |  |  |  |
| **3. Fiabilité des données** | Les données primaires et secondaires sélectionnées sont-elles adaptées ? |  |  |  |  |  |  |
| Sont-elles suffisamment fiables pour l'usage qui en est attendu ? |  |  |  |  |  |  |
| **4. Solidité de l’analyse** | Les informations quantitatives et qualitatives sont-elles analysées de façon adéquate et systématique selon les règles de l'art, de sorte qu'elles permettent de répondre aux questions de l'évaluation de façon valide ? |  |  |  |  |  |  |
| **5. Crédibilité des constats** | • Les constats sont-ils dérivés des données et des analyses ? |  |  |  |  |  |  |
| Les interprétations et extrapolations sont-elles justifiées et étayées par des arguments valables ? |  |  |  |  |  |  |
| La généralisation des constats est-elle discutée ? |  |  |  |  |  |  |
| **6. Validité des conclusions** | Le rapport fournit-il des conclusions claires ? |  |  |  |  |  |  |
| Sont-elles basées sur des constats crédibles ? |  |  |  |  |  |  |
| **7.Utilité des recommandations** | Les recommandations sont-elles cohérentes avec les conclusions ? |  |  |  |  |  |  |
| Sont-elles opérationnelles, réalistes et suffisamment explicites pour permettre leur mise en pratique ? |  |  |  |  |  |  |
| Sont-elles classées, priorisées et formulées pour les différentes parties prenantes ? |  |  |  |  |  |  |
| **8. Clarté du rapport** | • Existe-il un résumé concis et pertinent ? |  |  |  |  |  |  |
| Le rapport est-il bien structuré, adapté à ses différentes audiences et pas plus technique que de besoin ? |  |  |  |  |  |  |
|  | Existe-t-il une liste d’acronymes ? |  |  |  |  |  |  |
| **9. Intégration du genre** | Le genre est-il assez pris en compte sur le projet ? Y a-t-il des changements observables dans les rôles et attributs donnés aux groupes de bénéficiaires ? Examiner le genre sous le prisme de tous les critères d’évaluation c’est-à-dire quelle prise en compte du genre sous le prisme de la durabilité et l’efficience? En terme d’efficacité et de cohérence ? |  |  |  |  |  |  |

**NB :** Les critères 1 et 2 sont vérifiés au stade du rapport de démarrage. L’ensemble des critères 3 à 8 est apprécié au stade du rapport provisoire et final

**7**. **RAPPORT FINAL D’EVALUATION**

Le rapport d'évaluation doit respecter le format suivant et être écrit en français:

* **Page de couverture**;
* **Tableau récapitulatif** (selon le modèle fourni);
* **Table des matières**;
* **Résumé exécutif** (doit être un résumé indépendant, décrivant le projet, les constatations principales de l'évaluation, et les conclusions et recommandations. Celui-ci ne devra pas s'étendre sur plus de 2 pages);
* **Informations sur le contexte;**
* **Méthodologie** (décrire la méthodologie utilisée, fournir des preuves de triangulation des données et présenter les limites de cette méthodologie);
* **Constatations** (inclut l'analyse globale du projet en répondant aux critères/questions d’évaluation, toutes les constatations reposent sur des preuves, les problématiques transversales sont présentes partout et; les résultats involontaires ou imprévus sont également discutés);
* **Conclusions** (les conclusions sont formulées en synthétisant les principales constatations en propos de mérite et valeur, les jugements sont justes, impartiaux et consistants avec les constatations);
* **Leçons apprises et bonnes pratiques** (présente les leçons qui peuvent être appliquées autre part afin d'améliorer la performance, les résultats ou l'impact du programme ou projet, et; identifie les bonnes pratiques: pratiques à succès découlant de ces leçons qui valent la peine d'être reproduites; développer en plus de détails une bonne pratique spécifique à présenter. Un formulaire est proposé en Annexe);
* **Recommandations** (Les recommandations doivent être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible; c'est-à-dire qu'elles doivent soigneusement prendre en compte les circonstances actuelles du contexte d'action, et les ressources disponibles pour une mise en œuvre locale. Elles doivent logiquement découler des conclusions, leçons apprises et bonnes pratiques. Le rapport doit spécifier qui doit prendre des mesures et à quel moment. Les recommandations doivent être présentées par ordre de priorité);
* **Histoires de vies / témoignages et photos**
* **Annexes** (Ces dernières doivent être listées et numérotées et doivent inclure les éléments suivants: le formulaire de bonnes pratiques fourni en Annexe, le tableau des critères d'évaluation, la liste des documents pour l'étude documentaire, la liste des personnes interrogées/liste des entretiens , les outils de collecte des données et analyses présentées en détails, Liste des activités spécifiquement examinées , le chronogramme/plan de travail détaillé les TdR de l'évaluation, Cadre logique et commentaires , Tout autre texte ou tableau contenant des faits utilisés lors de l’évaluation.)

Le rapport total doit être de 50 pages, annexes non comprises. Le rapport provisoire doit être envoyé dans les 10 jours calendaires après avoir quitté le terrain. Le rapport final doit être envoyé deux semaines avant la date de fin du contrat d'évaluation afin que l’équipe de coordination de l’étude se rassure que toutes les observations ont bien été prises compte. Les annexes au rapport sont acceptées dans la langue de travail du pays et du projet faisant l'objet de l'évaluation.

**8. CRITERES CLEFS DE L’EVALUATION**

L’évaluation envisagée sera réalisée conformément aux normes et directives d’éthique de l’OCDE. Cette étude devra analyser les points suivants :

**Tableau 2 : Les critères d’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Questions d’évaluation** |
| **Pertinence** | Dans quelle mesure la conception des interventions était-elle conforme aux besoins de la population cible (femmes et enfants de moins de 5 ans ; IDPS, réfugiés et hôtes) /les bénéficiaires ? |
| **Efficacité** | * *Les partenariats développés dans le cadre du programme permettent-ils d’atteindre les objectifs fixés.* * *Quelle a été la qualité et la pertinence de la collaboration avec le PRESEC dans la mise en œuvre du programme et l’atteinte des résultats ?* * *La mise en œuvre du programme et les résultats atteints l’ont-ils été conformément au plan établi ou existent-ils des obstacles imputables aux partenaires qui ont limité la réussite du programme?* * *La gestion du programme a-t-elle été axée sur l’atteinte des résultats ?* * *Les hypothèses et les risques identifiés ont-ils été pertinents ? ont-ils été bien gérés ?* * *En rapport avec les ressources mises à disposition et les activités effectives, quels sont les signes et preuves que le programme a atteints ou pourra atteindre ses objectifs ?* * *Quelles valeurs ajoutées ou conséquences peuvent être attribuées au programme à ce stade ?* * *Quel est le degré de satisfaction des diverses parties prenantes vis-à-vis du programme et des résultats atteints ?*   Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux besoins des personnes assistées - femmes, filles, garçons et hommes ? Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou non des résultats / objectifs de l'intervention? L’approche de subvention des soins de santé était-elle adaptée ?  Il s’agira notamment d’établir ses points forts, ses points faibles, les possibilités offertes et les difficultés rencontrées, ainsi que les facteurs extérieurs ayant pu peser dans la réalisation des objectifs et des résultats; |
| **Efficience** | * *L’utilisation des ressources du programme (adéquation des moyens et activités aux résultats à atteindre, bon usage des ressources, capacités d’exécution, etc.) ;* * *Les partenariats mis en place, en lien avec les autres intervenants du secteur.*   Dans quelle mesure les résultats et/ou les effets attendus ont été obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.).   1. Déterminer dans quelle mesure les produits et résultats ont bénéficié d’une utilisation rationnelle du temps et des ressources (humaines et financières), en accordant une importance particulière à l’état des dépenses par rapport à la planification. Il s’agira notamment d’étudier si les ressources disponibles ont été suffisantes pour atteindre les objectifs du programme ainsi que de formuler des recommandations pour la suite ; |
| **Durabilité** | La mission évaluera les /possibilités de pérennisation des acquis du programme sur des aspects tels que :   * *Quelle a été la contribution du programme au renforcement des capacités nationales ?* * *Quels outils devraient être mis en place pour assurer la durabilité et la diffusion des produits assurés par le programme ?*   Dans quelle mesure les avantages de l’intervention se poursuivront après la fin de l’intervention extérieure, ou bien la probabilité que ces avantages durent sur le long terme en résistant aux risques. ? Déterminer ce qui a changé de façon durable et significative : ces changements concernent-ils l’ensemble des groupes visés ou certains seulement? dans quels domaines ?   1. Evaluer la pérennité de la stratégie et des résultats du programme en examinant les niveaux d’appropriation, la qualité des interventions. Pour ce faire, l’évaluation devra recommander des stratégies visant à consolider les acquis/ réalisations. |
| **Impact** | Quels ont été les effets à court et moyen terme de l'opération sur les personnes assistées en terme de sauver des vies et des moyens de subsistance et promouvoir la transition ? Quelles sont les raisons des effets observés ? Y at-il des effets négatifs sur les bénéficiaires ? Quelles ont été les incidences sexo-spécifiques, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes ? Quels sont les principaux moteurs des impacts positifs?  Effets à long terme positifs et négatifs, primaires et secondaires, produits par l’intervention, directement ou indirectement, attendus ou inattendus. |
| **Cohérence** | Dans quelle mesure l'opération était-elle cohérente avec les politiques nationales, les objectifs et les stratégies les Organisations membres du consortium, ainsi que la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement concernés ? |
| **Effectivité de la couverture** | Les capacités mises en place par le management concourent-ils à l’atteinte des résultats ? |
| **Couverture** | La couverture dans la conception et la mise en œuvre de l'opération était-elle adéquate? |

La mission devra formuler des propositions de capitalisation des acquis et d’amélioration pour une éventuelle poursuite des activités dans le cadre d’une extension du présent programme ou d’’un nouveau programme en termes de stratégies et de dispositif organisationnel de mise en œuvre et de suivi du programme, de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvre y compris les modalités d’exécution.

**9. PRODUITS ATTENDUS /LIVRABLES**

Les rapports à remettre sont les suivants :

* **Un rapport initial ou de démarrage contenant la note méthodologique finalisée et le chronogramme de la mission** : Il doit être préparé et présenté au commanditaire durant la première semaine de la mission, par le consultant évaluateur. Il doit détailler la compréhension de l’évaluateur par rapport à sa mission, l’approche méthodologique, un programme détaillé des activités /tâches, y compris la liste de questions actualisée au regard des commentaires reçus. Chaque question est, par la suite, développée en : • Indicateurs à utiliser pour répondre à la question et sources d’informations correspondantes • Stratégie d’analyse •

Le rapport de démarrage sera discuté et approuvé lors d’une réunion organisée à Yaoundé, en présence des Coordonnateurs programmes des ONGs partenaires, du coordonnateur du consortium, des responsables des piliers, des responsables MEAL des organisations partenaires. C’est l’occasion de bien cadrer l’étude avant son démarrage effectif.

Ce rapport comprendra de manière détaillée les sections suivantes:

* Compréhension du mandat/ TDRs afin de démontrer que le consultant se conformera au mandat;
* L’approche méthodologique de l’évaluation comprend en annexe une matrice d’évaluation indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, outils de collecte, sources proposées de données et procédures de collecte des données, en précisant les limites de la méthodologie, le cas échéant, et le choix des sites par visite sur le terrain;
* Un plan de travail d'évaluation détaillé et;
* Déclaration signée d'adhésion à la politique d'évaluation de l’Union Européenne et description du format du rapport d'évaluation.
* **Un rapport provisoire de l’étude** **/ Rapport préliminaire:** Ce rapport sera soumis trois semaines après le démarrage de la mission et discuté au cours d’une réunion de débriefing au plus tard une semaine après sa réception en présence de toutes les parties prenantes. Ce rapport présentera les résultats des consultations menées et les premières conclusions de l’évaluation. Il devra également esquisser les grandes lignes du rapport final.
* **Un rapport final définitif et en version soft sur CD ou clé USB :** le consultant disposera d’une semaine pour soumettre la version finale du rapport. La version provisoire du rapport final sera transmise au plus tard deux semaines après la réunion de débriefing. Les commentaires et remarques devront être transmis au consultant une semaine plus tard après le dépôt du rapport provisoire. Le rapport final doit être succinct et d’une lecture aisée. En particulier il doit expliciter l’appréciation faite par les évaluateurs sur les différentes questions en étude. Le rapport est numéroté et comprend aussi une table des matières, une liste des abréviations utilisées. La base de données doit aussi être partagée.
* **Des photos de qualité et témoignages inclus dans le rapport**

**10. DUREE DE LA MISSION**

La durée de l'évaluation est de 45 jours calendaires et le rapport rédigé en français et sous format Word.

**11. LIEU**

Outre le travail à l’unité de coordination du projet, la mission se déroulera auprès des partenaires dans les régions du Centre, de l’Extrême-Nord, du Nord.

**12 PROFIL DU (DES) CONSULTANT (S):**

L’étude sera réalisée par une équipe multisectorielle constitué d’un chef de mission évaluateur, d’un expert en WASH et d’un expert santé publique / nutrition et un statisticien. Les trois experts devront couvrir des expertises en santé publique / nutrition, SAME, WaSH, Gouvernance, plaidoyer et genre. La complémentarité des profils proposés sera tout particulièrement analysée.

***Expert 1, Chef de mission, expert en évaluation des projets***

***Formation*** :

* Titulaire d’un diplôme de l’enseignement supérieur (**bac + 4 minimum**), dans un domaine lié aux Sciences agronomiques ;
* Avoir au moins une formation complémentaire dans le domaine de l’évaluation des projets/programmes

***Experiences:***

* Expérience d’au moins 15 ans dans la gestion des projets de développement ;
* Expérience en tant que chef de mission d’au moins 3 évaluations de projets ou programmes financés par l’Union Européenne et une familiarité avec l’Afrique centrale et plus spécifiquement le septentrion du Cameroun ;
* Une expérience avérée dans le déploiement de missions en Afrique centrale. La connaissance et l’expérience du Cameroun dans le secteur WASH, sécurité alimentaire et économique des ménage ou développement des filières seront considérées comme un atout.
* Connaissance de la zone d’intervention (Nord et Extrême Nord du Cameroun) / contexte sahélien (ou ayant plusieurs expériences en milieu rural en Afrique centrale, plus spécifiquement le septentrion du Cameroun), et ayant une expérience en sécurité alimentaire et moyens d’existence ;
* Connaissance de la problématique de migration et de l’insertion professionnelle des jeunes ;
* Connaître les procédures de l’Union Européenne ;
* Expérience attestée dans les méthodes d’évaluation (quantitatives, qualitatives et participatives, notamment pour la conception de l’évaluation, la collecte des données et l’analyse empirique) et expérience de l’application des méthodes appropriées pour évaluer le caractère inclusif et pérenne des approches de programme.
* Expérience de la conduite d’au moins 03 évaluation dont au moins 1 à mi-parcours dans le domaine du développement rural et la résilience ;
* Maîtrise de la gestion du cycle de projet et du cadre logique ainsi que de la gestion axée sur les résultats ;
* Excellente maîtrise du français
* Connaissance de la zone et des langues parlées appréciée
* Maîtrise des outils informatiques courants.

***Qualités générales :***

* Objectivité, ouverture et sens critique, indépendance, capacité d’écoute des différents points de vue, précision, capacités d’analyse et de formulation des hypothèses.
* Excellente capacité de communication et de rédaction.
* Excellentes compétences en communication et d’interrogation ; capacité à travailler en équipe et en autonomie ; aptitude à fournir des résultats dans des délais prévus
* Aptitude à coordonner une équipe multiculturelle et multidisciplinaire ;
* Respect des valeurs et des principes des ONG membres du consortium

***Expert 2, expert en santé publique / nutrition***

Le consultant devra justifier des qualifications ci-après :

Etre titulaire d’un diplôme d’études supérieures en santé-nutrition ou en santé publique ;

• Aptitude à travailler dans une équipe multiculturelle et multidisciplinaire ;

• Respect des valeurs et des principes des ONG membres du consortium

• Excellentes compétences en communication et d’interrogation ; capacité à travailler en équipe et en autonomie ; aptitude à fournir des résultats dans des délais prévus ; et compétences en rédaction de rapports ;

**Expérience**

Au moins dix (10) ans d’expérience la conduite des évaluations dans le domaine de la santé-nutrition ;

* Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe
* Avoir de l’Expérience dans la conduite d’au moins une évaluation dans le domaine de santé /nutrition, santé communautaire ou de sécurité alimentaire
* Avoir une excellente capacité d’analyse, de synthèse et de rédaction de rapport ; Connaissant la zone d’intervention (ou ayant plusieurs expériences en milieu rural en Afrique Centrale, plus spécifiquement le septentrion du Cameroun) ;
* Maîtriser parfaitement la langue française qui sera la langue de travail pendant toute la mission
* Connaissance de la zone et des langues parlées appréciée

***Expert 3, expert WASH***

Le consultant associé devra justifier des qualifications ci-après :

• Diplôme universitaire de niveau BAC+5 en eau et assainissement, en génie civil ou environnemental, en développement communautaire, en sciences sociales ou en santé publique.

• Aptitude à travailler dans une équipe multiculturelle et multidisciplinaire ;

• Respect des valeurs et des principes des ONG membres du consortium

• Excellentes compétences en communication et d’interrogation ; capacité à travailler en équipe et en autonomie ; aptitude à fournir des résultats dans des délais prévus ; et compétences en rédaction de rapports ;

**Expérience**

• Au moins 10 ans d’expérience avérée dans le secteur WASH en milieu rural, notamment en matière d’assainissement total piloté par la communauté (ATPC) et/ou d’autres approches de changement des comportements et programmes de mobilisation communautaire.

• Français courants ou parfaitement maîtrisés en contexte professionnel.

• Ferme engagement à assurer la diffusion et l’exploitation des conclusions de l’évaluation.

• Aptitude au respect de la confidentialité.

* Connaissance de la zone et des langues parlées appréciée

**13 ARRANGEMENTS DE GESTION ET PLAN DE TRAVAIL**

Le consultant rapportera directement à la coordinatrice du consortium. Il soumettra tous les résultats de l'évaluation directement et uniquement à la coordinatrice du consortium. Cette dernière procédera à un contrôle de la qualité du rapport selon les critères précédemment spécifiés (**confère tableau 1)** et décidera si le rapport est prêt à être partagé. Le Coordonnateur du Consortium en transmettra une copie aux principaux intervenants pour obtenir leurs commentaires sur des questions factuelles et des éclaircissements. L’équipe MEAL ACF compilera les commentaires et les enverra au consultant dès qu’ils auront été reçus des parties prenantes. Le consultant examinera tous les commentaires pour finaliser le rapport et le soumettra à la coordinatrice du consortium qui le transmettra ensuite officiellement aux parties prenantes concernées.

Une fois l'évaluation terminée, l’équipe MEAL ACF préparera le formulaire de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du rapport d'évaluation. Un examen du processus de suivi sera entrepris six mois après la publication des résultats de ladite évaluation.

**14 CONSIDERATIONS ETHIQUES ET LEGALES:**

La propriété de l'ébauche et de la documentation finale appartient au Consortium RESILI(A)NT. Le document, ou la publication qui s'y rapporte, ne sera partagé avec personne sauf Action contre la faim. Action Contre la Faim sera le principal destinataire de l'analyse et ses résultats pourraient avoir une incidence sur les stratégies opérationnelles et techniques. Ceci étant dit, Action Contre la Faim partagera les résultats de l'analyse avec les groupes suivants :

* Délégation de l’Union Européenne ;
* ONGs partenaires ;
* Services techniques de l’Etat;
* Divers organes de coordination.

Pour les consultants indépendants, il est important que le consultant n’ait aucun lien avec la gestion de projet ni aucun autre conflit d’intérêts pouvant nuire à l’indépendance de l’activité.

**15 PROPRIETE INTELLECTUELLE:**

Toute la documentation (y compris les bases de données) relative à la mission (qu’elle soit ou non dans le cadre de ses fonctions) reste la propriété exclusive du Consortium RESILI(A)NT.

**16 DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Composition du dossier :**

Les candidatures devront comporter :

* + **Un dossier administratif :** Une lettre de motivation adressée à la Directrice Pays d’ACF au Cameroun et **mentionnant clairement la date de disponibilité du postulant pour mener cette l’étude ; les preuves de qualifications et d’expériences ainsi que les contacts de 3 personnes / organisations de références ;**
  + **Un dossier technique** : c**omportant la compréhension des termes de référence en lien avec les preuves de compétence et expériences du postulant ; la méthodologie proposée par le candidat, y compris, si pertinent, les méthodes et outils de collecte de données, la saisie, le traitement, l'analyse et l'interprétation des données ; le calendrier détaillé des étapes de réalisation de l’étude,** • Compréhension des thèmes ou des questions à couvrir. Présentation des principaux membres de l’équipe d’évaluation, leurs domaines d’expertise et leur rôle •, CV des membres de l’équipe**; au moins 1 exemple d’une étude/ évaluation similaire réalisée.**
  + **Une offre financière :** un budget détaillé indiquant le coût global de l’étude et la déclinaison des différentes rubriques.

**Comment postuler :**

Envoyer le dossier de candidature à la Coordinatrice Consortium RESILI(A)NT – Cameroun (Mail: [coordoresiliant@cm-actioncontrelafaim.org](mailto:coordoresiliant@cm-actioncontrelafaim.org) ) au plus tard le 23 Octobre 2020 **à minuit**.

**Modalités de recrutement:**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l’aide des critères d’évaluation suivants :

* References du consultant ;
* Compréhension des TDR et méthodologie proposée ;
* Qualification, expérience et cohérence de l’équipe proposée.

Le consultant sera recruté sur la base de la comparaison de l’offre technique et une négociation sur les honoraires, basée sur le budget proposé.